

Extrait du Site de l'Association Adéquations

<http://www.adequations.org/spip.php?article848>

Tendances mondiales de l'emploi des femmes 2012

Ecart hommes-femmes sur le marché du travail : deux pas en avant, un pas en arrière

- Actualités - Actualité -

Date de mise en ligne : mardi 11 décembre 2012

Site de l'Association Adéquations

Les inégalités hommes-femmes sur le marché du travail dans le monde tendaient à se réduire au début de la dernière décennie mais l'écart s'est creusé après l'éclatement de la crise en 2007, selon un rapport de l'OIT produit en collaboration avec l'ONU Femmes. La situation varie considérablement selon les régions.

Les femmes souffrent de taux de chômage plus élevés que les hommes à l'échelle mondiale, sans perspective d'amélioration dans les prochaines années, selon un rapport de l'OIT.

L'édition 2012 des [Tendances mondiales de l'emploi des femmes](#) (en anglais) de l'OIT examine les écarts entre hommes et femmes en matière de chômage, d'emploi, de taux d'activité, de vulnérabilité et de ségrégation sectorielle et professionnelle.

A l'échelle mondiale, le décalage hommes-femmes au regard du taux de chômage, ou du ratio emploi/population entre la situation des hommes et des femmes, s'était réduit avant la crise. La crise a inversé cette tendance, notamment dans les régions qu'elle a le plus durement touchées.

Dans les économies avancées, la crise semble davantage avoir affecté les hommes travaillant dans les secteurs liés au commerce que les femmes travaillant dans la santé et l'éducation. Dans les pays en développement en revanche, les femmes furent plus durement touchées dans les secteurs liés au commerce.

« Alors que les femmes contribuent à l'économie et à sa productivité à l'échelle mondiale, elles restent confrontées à de nombreux obstacles qui les empêchent de réaliser pleinement leur potentiel économique. Cela n'a pas pour seule conséquence de freiner les femmes, cela freine aussi la performance économique et la croissance », a déclaré Michelle Bachelet, Directrice exécutive de l'ONU Femmes, qui a contribué à ce rapport.

« Garantir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes n'est pas seulement juste. C'est également pertinent d'un point de vue économique », a-t-elle ajouté.

Autres enseignements à retenir :

- ▶ De 2002 à 2007, le taux de chômage des femmes se situait à 5,8 pour cent contre 5,3 pour cent pour les hommes. La crise a amplifié ce décalage de 0,5 à 0,7 point de pourcentage et détruit 13 millions d'emplois occupés par des femmes.
- ▶ L'écart entre hommes et femmes concernant les ratios emploi/ population avait diminué avant la crise mais demeurait élevé, à 24,5 points. La réduction avait été particulièrement forte en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les économies avancées, en Afrique et au Moyen-Orient.
- ▶ Les taux d'activité respectifs s'étaient rapprochés dans les années 1990 mais avaient connu peu ou pas de convergence au cours des dix années suivantes. Pour les hommes comme pour les femmes, les taux d'activité ont également chuté lors de la dernière décennie, essentiellement du fait de l'éducation, du vieillissement et de l'effet des « travailleurs découragés ».

- ▶ En 2012, la part des femmes dans l'emploi vulnérable (travailleurs familiaux et travailleurs indépendants) était de 50 pour cent et celle des hommes de 48 pour cent. Mais l'écart était beaucoup plus marqué en Afrique du Nord (24 points de pourcentage) et au Moyen-Orient et Afrique subsaharienne (15 points).
- ▶ La mesure de la ségrégation sectorielle montre que les femmes ont un choix plus limité pour travailler dans différents secteurs. Cette forme de ségrégation s'est accrue au fil du temps, les femmes quittant l'agriculture dans les pays en développement ou l'industrie dans les pays développés pour rejoindre le secteur des services.
- ▶ Dans les économies avancées, l'emploi des femmes dans l'industrie a été réduit de moitié, poussant 85 pour cent d'entre elles dans les services, surtout dans l'enseignement et la santé.
- ▶ La mesure de la ségrégation professionnelle montre que les femmes continuent d'être confinées dans certains types de métiers. On a observé un recul de ce décalage dans les années 1990 et une stabilisation de la situation au cours des dix dernières années.

Des pistes pour s'attaquer au problème

« Les politiques visant à réduire les écarts entre les sexes peuvent considérablement améliorer la croissance économique et le niveau de vie ; dans les pays en développement, ce peut être une contribution essentielle à la réduction de la pauvreté », a indiqué José Manuel Salazar-Xirinachs, Directeur exécutif de l'OIT en charge de l'emploi.

Le rapport appelle à étendre les mesures de protection sociale destinées à réduire les causes de vulnérabilité des femmes ; il préconise d'investir dans la formation et l'éducation et d'instaurer des politiques favorisant l'accès à l'emploi.

Le rapport recense plusieurs recommandations pour aider les ménages à dépasser les préjugés liés au sexe dans leurs décisions concernant le travail et résorber les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail :

- ▶ Améliorer les infrastructures pour réduire le fardeau des tâches domestiques. Selon le niveau de développement, cela peut aller de la mise à disposition d'électricité et d'eau, à l'assainissement, aux routes et aux équipements de transports ;
- ▶ Fournir des services de soin, et notamment de garde d'enfants ;
- ▶ Equilibrer la répartition des activités rémunérées ou non entre hommes et femmes, notamment par des programmes destinés à accroître la responsabilité parentale des pères ;
- ▶ Reconsidérer l'approche coûts-avantages en fonction des sexes - en veillant principalement à ce que les taxes et les subventions n'aient pas d'effet dissuasif sur les foyers à double revenu ;
- ▶ Compenser l'inégalité des perspectives d'emploi entre hommes et femmes - notamment par des mesures visant à éliminer l'impact négatif des interruptions de carrière sous forme d'un congé maternité bien indemnisé et d'un droit à retrouver son poste ;

Ecart hommes-femmes sur le marché du travail : deux pas en avant, un pas en arrière

- ▶ Mener des campagnes de sensibilisation pour combattre les stéréotypes liés au sexe et garantir l'application de la législation de lutte contre la discrimination.